

Département : 21 IM 21002407
Aire d'étude : NOLAY
Commune : PULIGNY MONTRACHET
Edifice contenant : EGLISE PAROISSIALE DE L'ASSOMPTION (REF : 00061386).
Emplacement : CHAPELLE DROITE

Dénomination : **AUTEL, RETABLE, TABERNACLE (no 2)**
Précision : AUTEL TOMBEAU, RETABLE ARCHITECTURE

Parties constituantes : TABLEAU, STATUE, 2, ETUDIE (REF: 21002408, 21002409)

Coordonnées : LAMBERT2 X = 0783900 Y = 0219150

PROPRIETE PUBLIQUE

Dossier INVENTAIRE TOPOGRAPHIQUE établi en 1978 , 1992 par LAUVERGEON BERNARD, LAROCHE LAURENT

(C) INVENTAIRE GENERAL, 1978

DESCRIPTION

Catégorie technique : MENUISERIE

Structure : ELEVATION : GALBEE

Matériaux et techniques : CHENE : TAILLE (DECOR EN RELIEF), PEINT (FAUX BOIS, PEINT DORE)

Description : SOUBASSEMENT A 2 MARCHES ; CORNICHE SEGMENTAIRE A COURONNEMENT EN DOUCINE#DECOR EN BAS RELIEF D'APPLIQUE (STUC)

Représentation et ornementation : SYMBOLE CHRISTIQUE (AGNEAU MYSTIQUE, COUCHE, LIVRE) ; ORNEMENTATION (LYS, A GUIRLANDE, A FLEUR, A PALMETTE, ORNEMENT A FORME ARCHITECTURALE) ; FIGURES (TETE, NUÉE, RAYON) ; FIGURE BIBLIQUE (ANGELOT)

Dimensions : H = 330 LA = 213 PR = 89 , AUTEL : H = 91, LA = 165, PR = 57

HISTORIQUE

Datation : 3E QUART 19E SIECLE , VERS 1860, DATE PAR TRAVAUX HISTORIQUES

n° département

commune

Village

adresse ou lieu-dit

Beaune

arrondissement

Nolay

canton

AUTEL-RETABLE

dénomination et titre de l'œuvre

39.05

matricule

Lieu de conservation

Edifice contenant l'œuvre : église paroissiale de l'Assomption

Emplacement et position dans l'édifice : chapelle droite, adossée au mur postérieur

Propriétaire : communeProtection M.H.● de conservation : bon étatDossier établi le

revu le

septembre 1978

par

par

B. LAUVERGEON

Matériaux et techniques :

- chêne peint en faux-bois à rehauts dorés à la poudre.
- peinture à l'huile sur toile (tableau de la contre-table - cf. sous-dossier).
- décors sculptés en bas-relief (Agneau Pascal sur le devant de l'autel), en bas-relief d'applique (stuc) (rameaux de lys sur le devant de l'autel).
- statues en ronde bosse (cf. sous-dossier) sur une console à décors sculptés en bas-relief, de part et d'autre de l'autel.

Dimensions :

corps de l'autel H = 0,91 m
 L = 1,65 m
 Pr = 0,57 m

retable : H = 3,30 m (H. approximative)
 L = 2,13 m
 Pr = 0,32 m.

Structure :

Autel-tombeau galbé surélevé par un soubassement de deux marches, adossé à un massif postérieur plus large que le corps de l'autel, supportant le retable; tabernacle encastré dans un gradin droit.

Retable architecturé flanqué de deux colonnes cannelées supportant une corniche segmentaire à couronnement en doucine ; tableau à traverse supérieure chantournée sur la contretable.

AUTEL-RETABLE

Décor :

. autel :

- Agneau pascal couché sur le livre aux sept sceaux (devant de l'autel).
- rameaux de lys (devant de l'autel, gradin).
- guirlandes florales et palmettes (tabernacle).

. retable :

- colonnes cannelées à chapiteaux composites ; pots à feu en amortissement.
- rameaux de lys (contretable, partie inférieure).
- têtes d'angelots ailés sur fond de nuées rayonnantes (couronnement).

. consoles (fig.):

- tête d'angelot ailé et palmettes.

Datation :

XIXe siècle - aux environs de 1860 (?) (date d'érection de la chapelle).

Observations :

Le tableau qui orne la contre-table du retable (Donation du Rosaire) a été donné par M. le Curé à la paroisse de Puligny-Montrachet en 1847 (cf. documentation), ce qui confirme la datation proposée.

Documentation :

ARCHIVES PAROISSIALES. Puligny-Montrachet. Inventaire des objets mobiliers appartenant à l'Eglise paroissiale de Puligny, dressé le 25 octobre 1852.

21. PULIGNY-MONTRACHET
Eglise paroissiale de l'Assomption

78.21.1477 V2
Cliché J-L DUTHU

AUTEL-RETABLE

